

Québec, le 26 mai 2020



Communiqué

Objet : Capsule informative « Droits et obligations des travailleurs et employeurs »

Le rôle de la Fédération des hygiénistes dentaires du Québec consiste à défendre ses membres et à les informer sur leurs droits. Le retour en clinique, annoncé pour le 1er juin prochain, suscite de nombreuses interrogations. Le but de cette capsule est de vous guider vers les bonnes sources d'information et de vous apporter d'autres éléments de réponse que peut nécessiter votre situation.

Récemment, nous avons décidé de collaborer avec l'Association des assistant(e)s dentaires du Québec afin de partager et d'harmoniser les informations transmises. Dans cette troisième capsule, nous présentons plusieurs sources utiles pour avoir accès à des informations mises à jour régulièrement.

Sachez que nos employeurs ont des obligations en ce qui concerne la reprise des activités en clinique dentaire et que leur application doit se faire en équipe. Selon nous, mieux vous êtes informés, plus il sera facile d'exprimer vos droits dans le respect, sources à l'appui. Nous souhaitons que cela contribue à bien vous outiller pour vos réunions d'équipe et l'actualisation de vos pratiques de travail.

[VISIONNER LA CAPSULE](#)

Collaboration avec l'Agence dentaire de l'Outaouais :

Entrevue exclusive avec la présidente de la FHDQ LIVE mercredi 27 mai 19h00

Rejoignez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/dentoutaouais/>

Des documents de référence ont aussi été publiés par la CNESST sur le sujet et nous souhaitons que tous puissent les connaître et y avoir accès.

- [Trousse d'outils pour le secteur des soins buccodentaires](#)
- [Question Réponses– COVID-19](#)

C'est afin de bien vous informer que nous souhaitons vous accueillir à ce LIVE pour répondre à plusieurs de vos questions sur les normes du travail et de la santé & sécurité et l'admissibilité aux indemnités. Cette présentation vise aussi à vous éclairer sur certains aspects des droits et obligations tant des employeurs que des travailleurs.

La FHDQ tient à vous rappeler qu'elle apportera son expertise et son support à toutes les hygiénistes dentaires qui en feront la demande à l'adresse suivante : info@fhdq.org

L'importance d'une Fédération comme la nôtre n'est plus à démontrer. Nous vous invitons vivement à nous appuyer en encourageant vos collègues à devenir membre. Cela augmentera votre pouvoir de représentation et de négociation dans tous les aspects de la profession tout en vous faisant bénéficier de nombreux avantages corporatifs. Pour plus d'informations voir notre site : www.fhdq.org

Rendez votre Fédération encore plus forte, nous sommes là pour vous !

Mélanie Dubreuil, Présidente FHDQ

Liste de liens utiles

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS)

Formation gratuite recommandée: [Prévenir et réduire les douleurs liées au travail de l'hygiéniste, de l'assistante et du dentiste](#)

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

[Question Réponses– COVID-19](#)

[Trousse d'outils pour le secteur des soins buccodentaires](#)

[Droits et obligations](#)

[Commission des normes du travail - salaire, paie, horaire](#)

[Commission des normes du travail - heures supplémentaires](#)

Fédération des hygiénistes dentaires du Québec (FHDQ)

[Capsule informative sur les «normes et santé & sécurité au travail»](#)

[Capsule informative «Programme pour une maternité sans danger COVID-19»](#)

[Capsule informative « Droits et obligations des travailleurs et employeurs »](#)

Gouvernement du Canada

[Questions - réponses sur la Prestation canadienne d'urgence](#)

Gouvernement du Québec

[Informations générales Covid-19](#)

Institut national de santé public du Québec (INSPQ)

[Recommandations pour la levée des mesures d'isolement des travailleurs de la santé](#)

Ordre des hygiéniste dentaire du Québec (OHDQ)

[Document COVID-19 - PROCÉDURES BUCCODENTAIRES PHASE 3 : REPRISE DES SERVICES BUCCODENTAIRES NON-URGENTS DIRECTIVES INTÉRIMAIRES \(22 mai\)](#)